

Tri'mestriel

Le magazine d'informations du
www.sietrem.fr

Octobre 2022 #01



**Le nouveau centre de tri
du SIETREM valorise
vos emballages !**



**Le logo du SIETREM
se modernise !**



**Expérimentation de la
collecte des biodéchets**



**Nouvelle organisation de
certaines collectes**

Le SIETREM : Un syndicat toujours plus dynamique et innovant

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le premier numéro du magazine « Tri'mestriel ». Dans cette publication, vous retrouverez toutes les informations utiles sur

la bonne gestion de vos déchets, sur l'actualité du syndicat et sur l'action de vos élus en faveur de l'environnement. Comme vous l'aurez sûrement remarqué sur la couverture de ce document, le logo du SIETREM s'est modernisé tout comme cette publication qui remplace la « Lettre du SIETREM ». Elle a été conçue

dans un format plus pratique et a été adaptée à la nouvelle charte graphique. Cette identité visuelle marque une nouvelle ère pour le SIETREM. Elle illustre la politique dynamique, innovante et éco-responsable que je mène aux côtés des Vice-Présidents et des délégués du syndicat depuis maintenant 2 ans. Ce magazine, que vous retrouverez dans votre boîte aux lettres tous les trimestres, est édité par une entreprise locale sur du papier recyclé.

Ce journal est imprimé sur des fibres de cellulose qui ont pu obtenir une seconde vie grâce aux centres de tri comme celui du SIETREM qui vient tout juste d'être remis en service. D'une capacité de traitement de 25 000 tonnes d'emballages et papiers par an, soit l'équivalent du poids de 2 tours Eiffel et demie, ce bâtiment possède des équipements de pointe

qui permettent de réaliser un tri d'une qualité optimale. Des moyens importants ont été consacrés à la réalisation du parcours de visite afin d'expliquer aux visiteurs de façon ludique le cheminement d'un

emballage depuis son dépôt dans le bac jaune jusqu'aux filières de recyclage.

De nouveaux services de collecte ont été mis en œuvre dans certaines communes de notre territoire et de nouveaux projets sont en cours de réflexion ou se concrétiseront dans les

mois à venir. Je vous laisse le soin de découvrir tout cela dans les pages qui suivent. Bonne lecture et souvenez-vous, « Je ne jette pas, je trie ! ».

L'équipe du SIETREM vous donne rendez-vous au printemps prochain pour visiter le nouveau centre de tri des emballages.



Christian ROBACHE



Président du SIETREM,
Vice-Président
du Département
de Seine-et-Marne,
Maire de Montévrain

Tri'mestriel #1 - Octobre 2022
Directeur de la publication : Christian ROBACHE
Directeur délégué : Benoît BREYSSE
Pilotage, rédaction : service communication du SIETREM
Conception, réalisation : APPARA
Impression : Roto France. Impression sur papier recyclé

Je ne jette pas, je trie.

0 800 770 061

Service & appel
gratuits

www.sietrem.fr
info@sietrem.fr



Une nouvelle identité visuelle à l'image du syndicat

Afin de mieux véhiculer ses valeurs et pour être en adéquation avec sa politique moderne et innovante, le syndicat a souhaité faire évoluer son identité visuelle. Ainsi, un nouveau logo et une charte graphique ont été conçus. Christian ROBACHE, Président du SIETREM et son équipe ont le plaisir de vous le présenter :



« La précédente version du logo du SIETREM, créée il y a plus de 20 ans, ne correspondait plus à l'image actuelle de notre syndicat. Nous avons souhaité travailler sur un visuel beaucoup plus évocateur pour que les habitants identifient plus facilement notre structure et ses missions » explique Christian ROBACHE, Président du SIETREM. « Nous avons choisi des typographies contemporaines, aux formes arrondies. Les couleurs utilisées ainsi que les éléments graphiques tels que la feuille et le cercle vertueux apportent du dynamisme et de la modernité. Ils sont en par-

faite adéquation avec les actions environnementales que nous menons. Ce nouveau logo illustre les valeurs portées par notre équipe : un syndicat innovant, moderne et qui place l'environnement au cœur

de ses préoccupations ». Une campagne de communication importante est menée tout au long du dernier trimestre 2022 pour faire connaître et expliquer ce nouveau logo aux habitants. ■





Le centre de tri est doté de nombreuses machines qui permettent un tri optimal des emballages et papiers.

Le nouveau centre de tri du SIETREM opérationnel !

Christian ROBACHE, président du SIETREM, et toute son équipe sont heureux de vous annoncer la mise en service opérationnelle du nouveau centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes : un équipement à la pointe de la technologie.

Un centre de tri moderne et performant

Reconstruit suite à l'incendie de 2019, ce centre de tri peut traiter jusqu'à 25 000 tonnes d'emballages par an. « Grâce aux machines de dernière technologie et notamment aux trieurs optiques, les emballages sont séparés par matière et par taille. À l'issue de cette séparation automatisée, les agents valorisa-

teurs affinent le tri en garantissant la qualité » explique Christian ROBACHE, Président du SIETREM avant d'ajouter « nous avons fait le choix de doter cette usine d'équipements extrêmement performants, modernes et innovants, pour garantir une excellente qualité de tri, ce qui permet de préserver nos précieuses ressources naturelles. La protection de l'environnement fait partie intégrante des préoccupa-

tions du syndicat. Ce nouveau centre de tri illustre parfaitement les valeurs éco-responsables défendues par le SIETREM ».

Le personnel, un maillon essentiel de la chaîne de tri

Une attention toute particulière a été portée aux conditions de travail des personnels. En effet, ils disposent entre autres de postes ergonomiques, spécifiquement conçus pour leur apporter un maximum de confort, et bénéficient d'un éclairage naturel. Un système de traitement d'air a été installé pour leur garantir un environnement sain. À noter qu'une grande majorité des employés qui travaillait sur le premier centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes et qui, suite à l'incendie, a été transférée provisoirement à l'usine de Monthyon, a rejoint la nouvelle usine. Cette équipe expérimentée et compétente est parfois exposée à des situations à risque en raison de déchets non conformes aux consignes de tri déposés dans les bacs jaunes par les habitants. Des objets piquants, tranchants, des déchets souillés, parfois même explosifs se retrouvent trop souvent sur les chaînes de tri. Préservons la sécurité des agents en charge de nos déchets.

Sensibiliser pour protéger l'environnement

Un parcours de visite pédagogique immersif a été imaginé pour sensibiliser les visiteurs à l'importance



Les agents valorisateurs contrôlent la qualité du tri effectué par les machines.

Quelques chiffres...

8,5 tonnes d'emballages et papiers sont triés par heure

8 trieurs optiques et 122 convoyeurs sont installés sur le process

2 équipes de 20 agents travaillent par roulement au centre de tri de St-Thibault-des-Vignes

« Des moyens importants ont été alloués en faveur de la sensibilisation des publics. »

de la bonne gestion de leurs déchets. « Le SIETREM valorise les emballages des habitants. Ce sont donc eux les premiers acteurs du cycle du recyclage. C'est un travail d'équipe : chacun a son rôle à jouer. En visitant cet équipement, le public réalisera l'intérêt de bien trier » indique Benoît BREYSSE, Vice-Président en charge de la communication et des actions de pédagogie. « Vidéos, jeux interactifs, vitrines pédagogiques, panneaux ludiques, découverte du procédé de tri en réel... Cet équipement n'aura plus de secret pour les visiteurs ! » conclut Benoît BREYSSE.

La protection incendie renforcée

Comme l'explique Christian PLUMARD, Vice-Président chargé du tri des emballages et du recyclage, le tragique incendie de 2019 a motivé le SIETREM à renforcer au maximum le système de sécurisation contre les incendies. « De nombreux dispositifs automatiques d'extinction sont installés, lesquels sont reliés à une cuve d'eau d'une contenance de 1 000 m³. Plusieurs zones de rétention sont présentes sur le site pour contenir les eaux utilisées en cas d'incendie ». La reconstruction du centre de tri a été prise en charge financièrement par les assurances de l'exploitant. Toutefois, au vu de l'histoire de ce site, le SIETREM a consacré une enveloppe budgétaire supplémentaire, indispensable pour financer le renforcement des mesures de sécurité, les améliorations sur les

équipements du process de tri et la hausse du coût des matériaux. « *Tout au long du chantier, le SIETREM a supervisé le travail réalisé par le groupement GENERIS afin de s'assurer que l'objectif de réouverture à l'automne 2022 puisse se concrétiser. C'est aujourd'hui chose faite et j'en suis très heureux* » déclare le Vice-président.

CONSIGNES DE TRI



La seconde vie des emballages

Une fois séparés par matière, les emballages et les papiers sont envoyés dans différents sites de recyclage. Ils seront transformés en de nouveaux emballages ou objets, c'est ce que l'on appelle la valorisation matière. Cette opération permet d'épargner les ressources naturelles et ainsi de préserver l'environnement. Le slogan du SIETREM prend tout son sens : « Je ne jette pas, je trie ! » ■



Le hall de déchargement peut contenir 200 tonnes d'emballages.



Les emballages sont séparés par matière pour être recyclés.

Le traitement des emballages du SIETOM

Pour répondre aux besoins de traitement des emballages collectés sur le territoire du SIETOM de la région de Tournan-en-Brie, et parce que la capacité du nouveau centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes le permet, une convention de coopération a été établie entre ce syndicat voisin et le SIETREM. Ainsi, depuis le mois d'octobre 2022, 5 000 tonnes d'emballages produits par an par les 160 000 habitants des 39 communes de ce territoire sont valorisées grâce à la nouvelle usine du SIETREM.

Sensibiliser pour préserver l'environnement



› Brice Rabaste, Maire de Chelles, et Jacques Philippon, délégué du SIETREM, à l'école Claude Chappe de Chelles.



› Christian Robache, Président du SIETREM, a remis les cahiers aux enfants des écoles de Montévrain.



› Hien Toan Phan, Vice-Président du SIETREM, a distribué les cahiers à l'école des Saules de Collégien.

Apprendre les bons gestes de façon ludique

Le SIETREM a à cœur de sensibiliser le public dès le plus jeune âge pour changer les comportements et préserver l'environnement. Dans cette logique, Christian Robache, Président du SIETREM, Benoît Breysse, Vice-Président en charge de la communication et des actions de pédagogie et les élus du syndicat ont souhaité offrir aux enfants des cahiers ludiques et pédagogiques sur le thème de la bonne gestion des déchets.

Ainsi, à la rentrée scolaire, ce sont près de 4 600 cahiers de l'éco-citoyen qui ont été distribués par le syndicat aux enfants de CM1. Ces outils ludiques et pédagogiques qui comportent des jeux sur le thème de l'environnement, des astuces éco-responsables, des tutoriels sur

le réemploi... les accompagneront tout au long de l'année scolaire.

Il est rappelé que le SIETREM intervient à la demande des équipes enseignantes dans les classes de cycle 3 (CM1 - CM2 - 6^e). À cette occasion, les enfants sont sensibilisés à la prévention, à l'incinération, au tri et au recyclage des déchets. À l'issue de ces interventions et en récompense de leur investissement en faveur de l'environnement, le SIETREM offre aux élèves des gourdes fabriquées à partir de plastique recyclé. Une belle façon d'illustrer la magie du recyclage !

Les plus petits ne sont pas en reste puisque le SIETREM propose également aux enseignants de grande section de maternelle, de CP, CE1 et CE2, des kits pédagogiques nu-



› Arnaud Brunet, Maire de Pomponne, Laurence Audibert, Vice-Présidente du SIETREM, à l'école des Cornouillers de Pomponne.

mériques comprenant un diaporama, des vidéos et des jeux. Ces outils permettent aux instituteurs de former le jeune public à la bonne gestion des déchets. ■

Pour plus d'informations concernant les interventions pédagogiques, contactez le SIETREM par courriel à l'adresse : coordinateur@sietrem.fr.

Collecte des objets encombrants exclusivement sur rendez-vous

Le nouveau service de collecte des objets encombrants sur rendez-vous est entré en vigueur à Chelles depuis le 3 octobre 2022. Il permet de répondre de façon personnalisée aux besoins des Chellois. Cette prestation remplace la collecte mensuelle des encombrants en porte-à-porte.

- **Les habitants d'un logement individuel ou d'un immeuble qui compte 6 logements au plus** sont invités à prendre un **rendez-vous par téléphone au 01 60 43 51 96**. Les usagers peuvent profiter de cette prestation dans la limite de 15 fois par an.
- **Pour les immeubles de plus de 6 logements**, le gardien ou le référent désigné par les bailleurs, syndicats ou gestionnaires de copropriétés est chargé d'organiser la prise de rendez-vous pour tous les objets encombrants de l'immeuble. **Aucune limite de quantité ni de nombre de collecte ne s'applique pour ce type d'habitat.**

Pour accompagner au mieux les utilisateurs de ce service, le téléopérateur les informe sur le type de déchets qu'ils peuvent évacuer et leur explique comment bien les présenter à la collecte.

Ce système, qui s'est avéré concluant sur d'autres territoires, apporte un maximum de souplesse et facilite la gestion des encombrants. Cette organisation permet de réduire la gêne occasionnée par la circulation des bennes en optimisant les tournées tout en limitant l'empreinte carbone. En outre, il permet de supprimer les points de collecte imposants et met fin au désordre généré par les fouilles intempestives observées lors des collectes mensuelles. ■ **Retrouvez toutes les informations relatives à ce service sur le site sietrem.fr**



► La collecte des encombrants sur rendez-vous est réservée uniquement aux habitants qui résident sur la commune de Chelles.

Nouvelles fréquences de collectes

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À compter du 28/11/2022, le bac grenat sera collecté **2 fois par semaine**. Ce nouveau rythme a été défini en fonction de la baisse du volume des ordures ménagères. Cette fréquence est donc cohérente et adaptée aux besoins des habitants et bien plus vertueuse d'un point de vue environnemental.

La quantité et/ou le volume des bacs pourront être ajustés si nécessaire.

Dans un premier temps, les habitants de l'hyper centre ne seront pas concernés par ces changements en raison de la configuration des lieux et des contraintes liées au stockage des bacs dans ce secteur. Le SIE-TREM, la ville de Lagny-sur-Marne et la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire réfléchissent à la mise en œuvre de solutions adaptées à ce quartier. ■

COLLECTE DES EMBALLAGES

Pour le confort des habitants de Lagny et afin d'encourager leurs efforts de tri, une collecte supplémentaire d'emballages sera mise en œuvre à compter du 28/11/2022 à la place de la collecte d'ordures ménagères qui sera supprimée. Ainsi, **à Lagny-sur-Marne, le bac jaune sera collecté 2 fois par semaine**. Cette nouvelle organisation permettra de valoriser un plus grand nombre d'emballages et donc de préserver nos précieuses matières premières.

GOUVERNES

Collecte des déchets verts en porte-à-porte

Depuis septembre, les habitants de Gouvernes bénéficient d'une **collecte de déchets verts en porte-à-porte**. Celle-ci est assurée dans les secteurs pavillonnaires tous les **3^e mercredis du mois**, de mai à novembre. Les déchets verts collectés sont valorisés en compost. Cette mesure s'inscrit donc dans une démarche éco-responsable. ■

+ d'infos sur le site internet sietrem.fr

LE NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE DE LAGNY-SUR-MARNE À COMPTER DU 28/11/22

POUR LE SECTEUR NORD :

- ▶ Ordures ménagères : mardi et samedi
- ▶ Emballages et papiers : lundi et jeudi
- ▶ Verre : les jeudis des semaines paires

POUR LE SECTEUR SUD :

- ▶ Ordures ménagères : lundi et vendredi
- ▶ Emballages et papiers : mardi et vendredi
- ▶ Verre : les vendredis des semaines paires

POUR LA ZONE INDUSTRIELLE :

- ▶ Ordures ménagères : mardi et vendredi
- Ce secteur n'est pas concerné par les collectes sélectives destinées uniquement aux particuliers

Les plans sectorisés sont disponibles sur le site sietrem.fr



Déchets alimentaires

Expérimentation du tri à la source de vos biodéchets



Les biodéchets sont composés des restes de nos assiettes. À l'échelle du territoire du SIETREM, ils représentent en moyenne 14,5 % de nos ordures ménagères. Dans une démarche vertueuse de gestion des déchets et afin de se conformer à la loi qui impose une solution de tri à la source des biodéchets avant le 1^{er} janvier 2024, **le SIETREM expérimentera dans les mois à venir une gestion différenciée au sein de 3 communes volontaires.**

POUR LES PARTICULIERS, SELON LES ZONES RETENUES :

- Collecte en bac en porte-à-porte pour les habitats pavillonnaires et collectifs
- Collecte en points de regroupement pour les habitats collectifs
- Compostage individuel et partagé avec un renforcement des moyens déjà proposés par le SIETREM.

POUR LES MARCHÉS ET PETITS PRODUCTEURS DE BIODÉCHETS (MOINS DE 5 TONNES/AN) :

une collecte en bacs sera proposée.

POUR LES ÉCOLES : une généralisation du compostage est prévue au sein des établissements scolaires.

À l'issue de cette expérimentation et des retours des habitants, des solutions de tri à la source les plus pertinentes et adaptées à chaque typologie d'habitat seront déployées en 2024 à l'échelle du territoire. ■

De plus amples informations seront communiquées dans les semaines à venir aux habitants concernés par l'expérimentation.



Semaine Européenne de la Réduction des déchets (SERD)

Le SIETREM s'associe à l'Office du Tourisme de Marne et Gondoire et notamment à la maison de la nature de Ferrières-en-Brie pour l'édition 2022 de la SERD. Rendez-vous le samedi 26 novembre de 10h à 18h. Au programme : friperie éphémère, atelier couture, fabrication de lingettes démaquillantes réutilisables et sachet de lavande, customisation et collecte de baskets, réemploi de palettes, initiation au compostage, soirée « disco soupe ».

Voir les conditions et les horaires précis des animations prochainement en ligne sur les sites marneetgondoire-tourisme.fr et sietrem.fr.

À la découverte des métiers de la collecte

Chaque jour, les équipages de collecte parcourent le territoire du SIETREM pour collecter nos déchets. Pour en savoir plus sur ces métiers indispensables au maintien de la salubrité publique, la rédaction du « Tri'mestriel » a rencontré Henri MBALA, chef d'équipe chez SEPUR, le prestataire en charge de la collecte sur le territoire du SIETREM.

LA RÉDACTION : « **Pourriez-vous vous présenter en quelques mots s'il vous plaît ?** »

Henri MBALA : « Je m'appelle Henri MBALA, j'ai commencé ma carrière dans les métiers liés aux déchets en tant que chauffeur de bennes de collecte, puis je suis devenu chef d'équipe il y a plus de 5 ans lorsque SEPUR s'est vu confier le marché de collecte des déchets du SIETREM. Il faut être polyvalent lorsqu'on travaille dans ce domaine. De temps en temps, j'aide les ripeurs lorsqu'il y a beaucoup de conteneurs à vider ».

LA RÉDACTION : « **En quoi consistent les métiers de ripeur, chauffeur et chef d'équipe ?** »

Henri MBALA : « Le ripeur a plusieurs rôles : il aide le chauffeur à manœuvrer, facilite la circulation des bennes et collecte les différents bacs. Le chauffeur, en plus de conduire le camion, assure la sécurité des véhicules, des passants et des ripeurs. Le chef d'équipe transmet les informations aux agents de collecte (modification des heures de passage, présence de travaux sur l'itinéraire...). Il contrôle les collectes et corrige les erreurs ».



LA RÉDACTION : « **Quelles sont vos relations avec les habitants ?** »

Henri MBALA : « Nous collectons les poubelles des 31 communes du territoire du SIETREM, nous rencontrons donc beaucoup de personnes ! Il y a des habitants très sympathiques et c'est agréable mais malheureusement, nous sommes parfois victimes d'insultes, de menaces et d'agressions... Il y a aussi des problèmes sur la route : les gens s'impatientent lorsque nous ramassons les déchets, des travaux nous obligent à modifier nos itinéraires... Parfois, il est impossible d'accéder à certains bacs qui sont placés derrière des véhicules. Cela nous empêche de les collecter. Lorsque cela arrive, les usagers s'étonnent et nous demandent des explications. C'est très important de veiller à ce que les poubelles soient accessibles et bien visibles de nos personnels. C'est aussi essentiel de respecter les horaires de sortie des bacs. De notre côté, nous nous efforçons de remettre le plus possible les bacs à leur place ».

LA RÉDACTION : « **Hormis la bonne présentation des bacs, avez-vous un autre message à faire passer à nos lecteurs ?** »

Henri MBALA : « Nous retrouvons souvent des ordures ménagères dans les bacs de tri. Des sacs ou des déchets en vrac sont cachés sous les emballages. Les ripeurs ne se rendent compte de l'erreur que lors du vidage. Il faut alors enlever les ordures ménagères pour qu'elles ne se mélangent pas aux emballages, sans quoi cela causerait de nombreux problèmes au centre de tri. Je voudrais aussi insister sur les déchets dangereux. Ceux-ci ne doivent jamais être jetés dans les poubelles. Cela pourrait notamment présenter des risques d'explosion pour le personnel. Le respect des consignes de tri est essentiel pour notre sécurité et l'environnement ». ■

2003

2022

Lagny-sur-Marne

SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES

SERVICE. Les performances de tri augmentent !

Vous avez peut-être vu passer des messages sur les réseaux sociaux. Un nouveau programme municipal se lance à Lagny-sur-Marne, en lien avec Saint-Thibault-des-Vignes et d'une zone pavillonnaire où les performances sont pour le moins... remarquables. Un trio de fer s'engage avec les deux communes. Sur Saint-Jean, c'est le cas de deux communes : à Saint-Jean, c'est un partenariat, explique l'un des élus locaux. On trouve aussi un parti de construction, mais il s'agit de pavillons à l'époque. On avait lancé un petit collectif, mais le fait est que quand on a eu un 20 logements, le programme Les Terrains du Grand Complet a été lancé. Saint-Jean est entré à 10,2 millions de budget pour 2007 et de 2008.



Un défi de concertation ?
« La fauche arrière ne donne pas tout le jardin de la rue et autres mais elle est... Ça sera une nouvelle manière, complètement différente... Quel est l'objectif... ? Ça démontre le projet et la norme, le dimensionnement... »

« C'est déjà compliqué... »
« Ça est à l'heure dernière, c'est l'installation du pavillon... Au même moment, nous avons eu une lettre de la mairie de Saint-Thibault pour une réunion le 13 juillet... »

« Ce qui est intéressant, c'est que le projet de concertation... »
« C'est à l'heure dernière, c'est l'installation du pavillon... Au même moment, nous avons eu une lettre de la mairie de Saint-Thibault pour une réunion le 13 juillet... »

« Ce qui est intéressant, c'est que le projet de concertation... »
« C'est à l'heure dernière, c'est l'installation du pavillon... Au même moment, nous avons eu une lettre de la mairie de Saint-Thibault pour une réunion le 13 juillet... »

« Ce qui est intéressant, c'est que le projet de concertation... »
« C'est à l'heure dernière, c'est l'installation du pavillon... Au même moment, nous avons eu une lettre de la mairie de Saint-Thibault pour une réunion le 13 juillet... »

EN BREF

BOISSY-SAINT-GEORGES

« Vous avez peut-être vu passer des messages sur les réseaux sociaux. Un nouveau programme municipal se lance à Lagny-sur-Marne, en lien avec Saint-Thibault-des-Vignes et d'une zone pavillonnaire où les performances sont pour le moins... remarquables. Un trio de fer s'engage avec les deux communes. Sur Saint-Jean, c'est le cas de deux communes : à Saint-Jean, c'est un partenariat, explique l'un des élus locaux. On trouve aussi un parti de construction, mais il s'agit de pavillons à l'époque. On avait lancé un petit collectif, mais le fait est que quand on a eu un 20 logements, le programme Les Terrains du Grand Complet a été lancé. Saint-Jean est entré à 10,2 millions de budget pour 2007 et de 2008. »



Votre syndicat de gestion des déchets change de logo :



Je ne jette pas, je trie.

0 800 770 061 Service & appel gratuits www.sietrem.fr info@sietrem.fr   